

**Ville de Villiers-le-Bel**

Direction Générale adjointe de la réussite éducative  
Service Petite Enfance  
SG/ND février 2023

**Fiche de poste Psychologue dans les établissements d'accueil  
de jeunes enfants**

**Profil :**

Etre titulaire du DESS en psychologie ou Master II de psychologie de l'enfant et de l'adolescent

**Missions**

Psychologue en établissement d'accueil de jeunes enfants. Le psychologue intervenant dans les structures d'accueil de jeunes enfants fait partie intégrante de plusieurs équipes pluridisciplinaires. Il intervient au sein d'un milieu relationnel complexe (encadrement, équipes, enfants, parents) auprès duquel il assure différentes missions. Il doit adapter ses interventions à des contextes de travail variables (durée et rythme de travail dans chaque structure)

**Auprès du jeune enfant :**

- Promouvoir une familiarisation et un accompagnement des enfants dans leur développement psychologique
- Observer les enfants en situation et les différentes interactions (adultes/enfant)
- Favoriser l'intégration des enfants porteurs de difficultés, d'handicap ou de maladie. Des réunions avec les partenaires autour de la prise en charge de l'enfant (PMI, écoles, CAMPS, PCO ...)
- Favoriser des temps d'observation dans un cadre préventif en vue d'éventuel dépistage sur les troubles du développement de l'enfant avec accord des parents

**Auprès des parents :**

- Soutenir les familles dans leur parentalité
- Accompagner les familles lors d'entretiens cliniques et les orienter vers un lieu de prise en charge extérieur si nécessaire
- Favoriser le bien-être des enfants en proposant un soutien occasionnel des familles
- Co animier des réunions /temps d'échanges adressés aux parents sur différents thèmes concernant le développement de l'enfant

### **Auprès des équipes et des encadrantes :**

- Accompagner les agents dans leurs pratiques quotidiennes et le suivi individuel des enfants
- Soutenir les interactions équipe/enfants équipe/équipe et équipe/parents
- Transmettre des apports théoriques sur le développement psychoaffectif du jeune enfant
- Favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles en impulsant une réflexion autour du développement affectif, cognitif et social de l'enfant
- Prévenir et dépister les troubles du développement de l'enfant en collaboration avec la responsable et les équipes
- Animer les analyses de pratiques

Le psychologue est soumis au secret professionnel conformément au code de déontologie de sa profession. Les informations recueillies par le psychologue lors des entretiens et observations donneront lieu à un compte-rendu écrit transmis aux responsables des structures d'accueil.